

Attestation

ecoLive management environnemental, représentant officiel de la fondation suisse pour la protection climatique myclimate, atteste que

Régie Braun SA

a effectué une contribution volontaire en faveur de la protection durable du climat en compensant la quantité suivante de CO_{2eq}, participant ainsi à la réalisation de projets à haute valeur environnementale et sociale de myclimate.

Quantité totale	200 tCO _{2e}	
Projet(s) de compensation	7823. Renaturation de la tourbière de la vallée de Schwändi	70,00 tCO _{2e}
	7138 Moins de déboisement dans la forêt tropicale de Kakamega, Kenya	130,00 tCO _{2e}

Participation à la protection du climat en 2019

Bellevue/Genève, le 9 septembre 2019



Olivier Brüggemann
Directeur d'ecoLive

myclimate - The Climate Protection Partnership est une fondation à but non lucratif de droit fédéral et au bénéfice d'une exemption fiscale, qui s'engage pour la protection climatique.

Date de la décision: 5 juillet 2011
Numéro de dossier: 11 10 312

112995